



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
→ TPSGC

Core 0B2 / Noyau 0B2

11 Laurier St.\11, rue Laurier

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Technology-Enabled Business Transformation Team
7→XY/Transformation des activités sur la technologie /
7→ XY

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

| | |
|--|---|
| Title - Sujet DPM Service Delivery - PSAB Services de transformation et de prestation numérique | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation B9220-220011/A | Amendment No. - N° modif. 007 |
| Client Reference No. - N° de référence du client B9220-220011 | Date 2021-09-10 |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XY-001-39834 | |
| File No. - N° de dossier 001xy.B9220-220011 | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-09-23 Heure Avancée de l'Est HAE | |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cardinal, France | Buyer Id - Id de l'acheteur 001xy |
| Telephone No. - N° de téléphone (613) 218-9269 () | FAX No. - N° de FAX () - |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Cette modification est émise afin de publier des questions et réponses et d'apporter certaines modifications à la Demande de soumissions.

1. Questions et réponses

Question 1

Étant donné qu'il reste des questions sans réponse concernant des éléments importants de la demande de propositions et que de nombreux soumissionnaires sont probablement au point mort dans l'élaboration de leur offre, nous demandons respectueusement une prolongation de deux semaines jusqu'au 7 octobre.

Réponse 1

Le Canada ne prolongera pas davantage la date de clôture de la Demande de soumissions.

Question 2

En ce qui concerne l'exigence O2 pour le conseiller en ressources humaines - dotation en personnel - niveau 3 du volet 2, compte tenu de la psychologie et des études humaines qu'implique l'obtention d'un baccalauréat en éducation, la Couronne pourrait-elle envisager de modifier l'exigence O2 pour inclure un baccalauréat en éducation ?

Réponse 2

La demande a été examinée et l'exigence restera inchangée.

Question 3

Selon le site Web du gouvernement du Canada, nous comprenons que la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) est en place pour aider les entreprises autochtones sous-représentées à obtenir des occasions d'approvisionnement en préconisant leur inclusion dans les concours de contrats du gouvernement fédéral et leur participation aux grands projets de l'État.

Il y a déjà un nombre limité de fournisseurs qualifiés dans le cadre de la SAEA qui peuvent dépasser la valeur minimale de 15 millions de dollars du contrat VT1 O1, donc en n'autorisant pas les contrats de niveau non fédéral et en n'autorisant pas les catégories similaires ou équivalentes, l'État risque d'éliminer certaines des entreprises autochtones qui ont été invitées à soumissionner. Cela va à l'encontre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA).

Nous demandons respectueusement à l'IRCC de reconsidérer sa position et de permettre l'utilisation des contrats du secteur public dans les catégories VT1 O1 et VT1 C4.

Réponse 3

Veuillez vous reporter à la question et à la réponse 1 de la modification 004 de la demande de soumissions.

Le Canada ne prolongera pas davantage la date de clôture de la demande de soumissions.

Question 4

Étant donné que les réponses aux questions soumises prennent jusqu'à 8 jours pour être reçues, et qu'elles nécessitent des clarifications supplémentaires dès réception, et que nous attendons toujours la publication d'une justification détaillée en réponse à une question soumise le 1er septembre 2021, le fait de ne pas recevoir ces réponses en temps voulu ne nous a pas permis de préparer adéquatement notre réponse. Compte tenu de cela, nous demandons respectivement un report de la date de clôture au 14 octobre 2021. Cette prolongation est très nécessaire afin que les fournisseurs aient suffisamment de temps pour préparer des propositions viables pour l'initiative d'IRCC.

Réponse 4

Le Canada ne prolongera pas davantage la date de clôture de la demande de soumissions.

Question 5

La partie 3 des Instructions pour la préparation des offres 3.1 (b) indique que le format de la réponse à l'appel d'offres doit être le suivant

(i) utiliser un format de page de 8,5 x 11 pouces (216 mm x 279 mm) ;

Cependant, les exigences corporatives WS1M-5, VT1 O6PB, VT2 O6, et VT2 O7PB indiquent chacune que "La proposition ... ne doit pas dépasser 2 pages de format A4, avec un seul interligne".

Le format de papier A4 est de 8,25 x 11,75 pouces (210 x 297 mm), ce qui diffère de l'exigence pour toutes les autres parties du format de réponse à l'appel d'offres demandé.

L'État pourrait-il modifier les exigences pour demander que la réponse "ne dépasse pas 2 pages de papier de format Lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un seul interligne ?

Réponse 5

Le Canada modifiera les documents VT2 O5, VT2 O6PB, VT1 O6 et VT1 O7PB comme suit : "ne doit pas dépasser 2 pages de format lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un interligne simple".

Question 6

Ref : Application Software Architect - Cloud Solutions Architect - Niveau 3 : Critères techniques obligatoires O6

La ressource proposée doit démontrer qu'elle détient une certification valide d'Architecte de solutions certifié Amazon Web Services - Associé. Il existe deux niveaux de certification AWS Solutions Architect : Associate et Professional, la certification Professional étant la certification de niveau supérieur et senior. L'État pourrait-il accepter la certification AWS Solutions Architect - Professional pour cette exigence, car elle remplace la certification de niveau Associate ?

Réponse 6

Le Canada confirme l'acceptation d'une certification d'Architecte de solutions certifié Amazon Web Services - Associate ou d'une certification d'Architecte de solutions Amazon Web Services - Professional pour l'Architecte de logiciels d'application - Architecte de solutions en nuage - Niveau 3 : Critères techniques obligatoires O6.

2. Modifications à la Demande de soumissions

2.1 À la pièce jointe 4.1 Critères techniques de l'entreprise, 2.0 Volet de travail 1, 2.3 Critères d'évaluation obligatoires de l'entreprise

EFFACER: WS1M-6 and WS1M-7 in its entirety;

INSÉRER: WS1M-6 and WS1M-7 below:

| | |
|----------------------------|--|
| VT1 O6 | <p>Stratégie en matière de ressources humaines : Le soumissionnaire doit décrire la stratégie de ressources humaines qu'il propose, y compris l'approche ou les mesures qu'il prévoit adopter, afin de démontrer sa capacité de proposer des ressources dûment qualifiées dans les cinq jours ouvrables suivant la réception d'une demande d'autorisation de tâches (AT) conformément au contrat subséquent.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à fournir, à gérer et à maintenir des groupes suffisants de ressources à l'appui d'un client unique ou d'un projet dans la région où les travaux sont réalisés. Le soumissionnaire doit également démontrer comment il fera face aux situations difficiles et inattendues.</p> <p>La stratégie proposée ne doit pas dépasser 2 pages de format lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un interligne simple.</p> |
| VT1 O7^{PC} | <p>Plan de gestion du contrat : Le soumissionnaire doit fournir un plan sur la gestion du contrat subséquent.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire le plan de gestion du contrat qu'il propose, lequel plan doit préciser les mesures qu'il entend mettre de l'avant pour gérer le contrat subséquent, y compris tous les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer, sélectionner et déployer les ressources appropriées dans des délais raisonnables.2. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles lorsque requis pour un remplacement de ressources tout au long du contrat.3. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité quant à l'affectation des ressources aux tâches accordées.4. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources. <p>Le plan de gestion du contrat proposé ne doit pas dépasser 2 pages de format lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un interligne simple.</p> |

2.2 À la pièce jointe 4.1 Critères techniques de l'entreprise, 3.0 Volet de travail 2, 3.3 Critères d'évaluation obligatoires de l'entreprise

EFFACER: WS1M-5 and WS1M-6 in its entirety;

INSÉRER: WS1M-5 and WS1M-6 below:

| | |
|-----------------------------|---|
| VT 2 O5 | <p>Stratégie en matière de ressources humaines : Le soumissionnaire doit décrire la stratégie de ressources humaines qu'il propose, y compris l'approche ou les mesures qu'il prévoit adopter, afin de démontrer sa capacité de proposer des ressources dûment qualifiées dans les cinq jours ouvrables suivant la réception d'une demande d'AT conformément au contrat subséquent.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer sa capacité à fournir, à gérer et à maintenir des groupes suffisants de ressources à l'appui d'un client unique ou d'un projet dans la région où les travaux sont réalisés. Le soumissionnaire doit également démontrer comment il fera face aux situations difficiles et inattendues.</p> <p>La stratégie proposée ne doit pas dépasser 2 pages de format lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un interligne simple.</p> |
| VT 2 O6^{PC} | <p>Plan de gestion du contrat : Le soumissionnaire doit fournir un plan indiquant comment le contrat attribué sera géré.</p> <p>Le soumissionnaire doit décrire le plan de gestion du contrat qu'il propose, lequel plan doit préciser les mesures qu'il entend mettre de l'avant pour gérer le contrat subséquent, y compris tous les éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Déterminer, sélectionner et déployer les ressources appropriées dans des délais raisonnables.2. Gérer le processus de transition entre les ressources contractuelles lorsque requis pour un remplacement de ressources tout au long du contrat.3. Gérer les pratiques d'assurance de la qualité quant à l'affectation des ressources aux tâches accordées.4. Gérer les plans et les pratiques d'urgence pour assurer la disponibilité et le remplacement des ressources. <p>Le plan de gestion du contrat proposé ne doit pas dépasser 2 pages de format lettre (8,5 x 11 pouces / 216 mm x 279 mm), avec un interligne simple.</p> |

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSION DEMEURENT INCHANGÉES